

COMMUNE LES PREMIERS SAPINS

8 rue de la Scierie - Nods

25580 LES PREMIERS SAPINS

PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS le 10 juin 2024 à 20 h 00 Salle du Conseil des Premiers Sapins

L'an 2024, le 10 juin à 20 h 00, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune Les Premiers Sapins, régulièrement convoqué le 3 juin 2024 par Pierre-François BERNARD, Président du CCAS, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal des Premiers Sapins.

Membres présents : GIRARD Annick, LECHINE Annette, NICOD Isabelle, ODIN Jean-Luc, DEBRUILLE Catherine, GIRET Emmanuelle, REPECAUD Catherine

Membres absents excusés : BERNARD Pierre-François, SIMONIN Reine, SIRON Alexandra, SANCEY-RICHARD Florence, AMIC Laetitia

Membre absent, non excusé : GIRARDET Didier

Ordre du jour :

- Récits de vie : organisation de la remise des livres le vendredi 21 juin, vente au cours de la fête villageoise, validation du prix de vente,
- Information Ages et vie
- Organisation des colis personnes âgées pour décembre 2024
- Information sur la prise en charge de l'organisation d'ateliers numériques seniors par l'EVS
- Informations diverses

Madame Isabelle NICOD est nommée secrétaire pour ce Conseil d'Administration.

1. Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 9 avril 2024

Le compte rendu du conseil d'administration du 9 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. Récits de vie : organisation de la remise des livres le vendredi 21 juin, vente au cours de la fête villageoise, validation du prix de vente

- Une vingtaine de personnes ont confirmé leur participation à cette soirée. Sur les 11 personnes qui ont raconté leur histoire, 3 seront absentes. Madame Caroline LEFEVRE journaliste, Madame Magalie GUILLAME pour la mise en page et Dominique animatrice de l'atelier d'écriture seront également présentes. 6 membres du CCAS et les membres du bureau (Maire, adjoints et référents) seront présents.
 - Sur proposition de Caroline, il est proposé de lire quelques extraits des récits. Les membres présents proposent que ce soit ceux des absents (René VIENNET, Véronique MERCIER et Georgette HUC) et qu'ils soient lus par les personnes extérieures au groupe. Un apéritif sera servi.
 - Le prix de vente du livre est rediscuté. Les membres présents se mettent d'accord sur le montant de 10 euros. Annick GIRARD demande au Conseil d'Administration de :
 - valider la vente du livret « Récits de Vie » au tarif de 10 € l'unité
 - l'autoriser, elle ou son représentant, à signer tout document inhérent à ce dossier.
- ↳ Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration valide ces propositions à l'unanimité

Il est rappelé que les livrets sont offerts aux seuls auteurs et autrices des récits. Le paiement se fera exclusivement par chèque (à l'ordre du Service de Gestion Comptable du Valdahon). Une affiche sera préparée par Cathy DEBRUILLE.

→ A quel endroit seront-ils proposés à la vente ?

- **Sur la fête villageoise** : de 11 h à 16 h (seront présents sur le stand Annette, Cathy, Catherine, Manu et d'autres si possible...) 2 personnes seraient idéalement présentes. (Annulée le 12/06/2024)
- **Au musée de Chasnans** : par Jean Paul et Véronique.
- **A la distillerie de Hautepierre le Chatelet** : par Isabelle et Manu.
- **Au secrétariat ou à la médiathèque** : A voir avec Valérie et Delphine les modalités les plus pratiques. Faire des fiches de suivi des ventes (Annick + secrétariat)
- **Durant la kermesse** le vendredi 6 juillet de 11 h à 16 h (Annick prévient la présidente de l'association HACNRV). Besoin de personnes pour tenir le stand.
- Il est également proposé de faire un article sur l'Echo des Premiers Sapins de juin.

3. Information Age et vie

Madame Annick GIRARD informe que le projet d'implantation d'une structure âge et vie prévu sur la commune des Premiers Sapins au sein du village de Nods (qui a déjà réservé le terrain à cet effet) est suspendu par les décideurs de la société. En effet, la résidence d'Etalans située à quelques kilomètres des premiers sapins, ne parvient pas à louer 5 appartements qui sont libres depuis quelques mois. Aussi, la crainte de la société est d'investir dans une structure à Nods et de ne pas parvenir à louer les 16 appartements. Les membres du CCAS déplorent cette situation.

4. Organisation de la confection des colis pour les personnes âgées

En l'absence des 3 personnes qui gèrent habituellement ce dossier, le compte des personnes âgées est fait à partir du fichier réalisé par Alexandra et **représente 65 personnes.**

- 29 pour le village de Nods
- 14 pour le village de Vanclans
- 10 pour le village d'HLC
- 6 pour le village de Chasnans
- 4 pour le village de Rantechaux
- 2 pour le village d'Athose

Madame Annick GIRARD prévient le groupe, afin qu'il puisse commencer sa réflexion et surtout passer la commande de chocolats.

5. Information sur la prise en charge de l'organisation d'ateliers numériques seniors par l'EVS

Madame Aurore MAFIOLI, responsable de l'EVS a rencontré l'organisateur de l'atelier qu'il souhaite expérimenter sur la commune des premiers sapins et m'a transmis les informations suivantes :

. Il est déjà mis en place depuis 2018 dans le département de la côte d'or. Il s'agit d'un atelier qui compte 10 séances (sur un rythme d'une fois par semaine hors vacances scolaires) pour un groupe de seniors d'entre 8 et 10 personnes. Les objectifs sont d'apprendre à utiliser une tablette, se repérer sur internet en sécurité, utiliser internet pour garder du lien avec son réseau social, lutter contre les addictions liées au numérique. L'association prête une tablette à chaque participant lors de la première séance et la récupère lors de la dernière séance. L'animateur de la séance a juste besoin qu'on lui prête une salle mais sinon tout est gratuit.

Il est proposé d'animer une conférence intitulée « les seniors et le numérique » quelques temps avant la date de la 1^{ère} séance pour échanger sur le sujet et recueillir des inscriptions à l'atelier à ce moment-là. C'est également gratuit pour nous (c'est financé par la CARSAT, le département et la MSA).

La conférence pourrait avoir lieu le vendredi 11 octobre (à confirmer au niveau de l'horaire, plutôt en journée pour les personnes âgées ?)

Pour 2024, les seuls créneaux restants sont le vendredi matin de 9h30 à 11h30. La première séance pourrait donc être le vendredi 18 octobre et se terminerait le 15 janvier.

En ce qui concerne le lieu, les ateliers pourront se tenir dans la salle du bas de l'EVS. Pour ce qui concerne la conférence, peut-être que comme échangé au téléphone, il serait pertinent de la faire à la Mairie.

Il est peut-être envisageable d'aller chercher en minibus des personnes âgées qui habitent dans les autres communes des premiers sapins et qui voudraient venir.

Corentin proposait également de faire une deuxième session d'atelier dans un autre village qui compose les premiers sapins après si cela fonctionne bien à Nods pour permettre à des seniors qui habitent plus loin que Nods d'y avoir aussi accès.

Pour ce qui concerne la communication, ils fournissent les affiches, flyers, courriers types etc mais c'est à nous de la diffuser pour toucher des personnes ici. Il m'a donné quelques flyers génériques pour commencer à en parler aux seniors. On pourrait par exemple leur demander l'horaire qui leur conviendrait le mieux pour la conférence du vendredi.

Corentin m'a aussi dit qu'au début de la première séance, il était possible de présenter une ou des personnes ressources qui pourraient prendre le relai après les ateliers s'il y a des questions. Cela peut être l'occasion de présenter l'action de France Services de la commune. Du côté de l'EVS, on pourra voir pour relancer également des permanences numériques ou en essayant d'organiser un réseau d'aides entre les habitants sur les questions du numérique (je sais que c'est par exemple le cas à Etalans) et j'ai noté que Claude DESGROPPE le fait parfois déjà avec des habitants. La proposition convient aux membres du CCAS qui valident l'idée. Annick GIRARD fera le relai avec Aurore MAFIOLI.

6. Informations diverses

- Annick GIRARD répond à la question d'Annette LÉCHINE sur la demande de formation aux premiers secours. D'après les renseignements fournis par Annette, il s'avère que cette démarche n'est pas vraiment gratuite et qu'elle a également un objectif commercial (recherche de clients). Aussi, cette offre ne sera pas suivie d'effet. Un débat s'installe sur la nécessité que l'ensemble de la population soit formé aux gestes de premier secours, ce qui sauverait des vies.
- Un participant questionne sur le devenir de la maison Guyon. Annick GIRARD informe de la saturation de la salle accueillant les enfants pour la cantine du midi, cantine qui ne donne pas toujours satisfaction tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Elle informe le groupe d'une réflexion naissante sur d'autres modalités d'organisation de la cantine scolaire.
- Un membre du CCAS partage son souci quant à la situation d'un enfant d'un village, peut être déscolarisé et sans liens avec les autres enfants du village. Un échange a lieu sur le rôle du CCAS dans de telles situations. Il est proposé d'en parler avec les travailleurs sociaux qui connaissent cette situation.
- Un autre membre évoque la situation d'une personne locataire d'un appartement et dont la facture d'électricité est très élevée. Le CCAS propose de financer un diagnostic électrique pour avoir une connaissance objective de la situation.
- Annick GIRARD informe que la CCPHD demande à la commune son accord pour organiser le « parcours du cœur » qui est une manifestation ayant pour but de prévenir les maladies cardiovasculaires en 2026. Annick GIRARD fera le relai avec la commune.

La prochaine réunion est fixée au lundi 16 septembre 2024 à 20 h 00.

La séance est levée à 22 h 00.

Le Président,
Pierre-François BERNARD

